



Municipalité de Saint-Barthélemy
665, Rang York
Saint-Barthélemy, Québec, J0K 1X0

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le 26 septembre 2026 à 20h12 à la salle du conseil située au 1980, rue Bonin à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Jacques Patry,	maire
Madame Chantal Dumont,	conseillère au siège # 1
Madame Manon Gaudet,	conseillère au siège # 2
Madame Danielle Gladu,	conseillère au siège # 3
Monsieur Sylvain Labranche	conseiller au siège # 4
Monsieur François Bérard,	conseiller au siège # 5

À laquelle sont absents les membres du conseil :

Monsieur François Bertrand conseiller au siège # 6

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Bonsoir et bienvenue à toutes et à tous.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de monsieur Jacques Patry, maire. Monsieur Thomas Gravel, directeur général et greffier-trésorier, assiste à la séance et agit à titre de greffier de la séance.

2026-09-208

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 CONSTAT DE L'AVIS DE CONVOCATION

4 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA RÉFECTION ET LE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DU RANG YORK

4.2 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 740-26 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 6 033 996 \$ ET UN EMPRUNT DE 5 050 109 \$ POUR LA RÉFECTION ET LE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DU RANG YORK

5 PÉRIODE DE QUESTIONS

6 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Labranche, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller François Bérard ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote.
Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

3 CONSTAT DE L'AVIS DE CONVOCATION

2026-09-209

Conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil le 25 septembre 2026.

4 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2026-09-210

4.1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA RÉFECTION ET LE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DU RANG YORK

Un avis de motion est donné par Monsieur le conseiller François Bérard à l'effet qu'un membre du conseil pourra déposer et présenter, séance tenante ou ultérieure, un projet de règlement concernant un emprunt pour la réfection et le prolongement des réseaux d'aqueduc, d'égout et des infrastructures routières du rang York;

2026-09-211

4.2 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 740-26 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 6 033 996 \$ ET UN EMPRUNT DE 5 050 109 \$ POUR LA RÉFECTION ET LE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DU RANG YORK

Par la présente, Monsieur le conseiller François Bérard dépose le projet du règlement 740-26 décrétant une dépense de 6 033 996 \$ et un emprunt de 5 050 109 \$ pour la réfection et le prolongement des réseaux d'aqueduc, d'égout et des infrastructures routières du rang York.

Ce règlement sera adopté à une séance subséquente.

Une copie du projet de règlement est accessible pour consultation au bureau municipal.

5 PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à : 20 h 16

La période de questions se termine à : 20 h 36

2026-09-212

6 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Bérard, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Labranche ET RÉSOLU :

QUE L'assemblée est levée à : 20 h 36.

Monsieur le maire demande le vote.
Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Jacques Patry
Maire

Thomas Gravel
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Jacques Patry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.